

## DOSSIER DE PRESSE

Paris, mis à jour le 04 janvier 2021

<b>Vision</b>	<b>2</b>
<b>Marché des PME</b>	<b>2</b>
<b>Dates clés</b>	<b>4</b>
<b>Offre bancaire</b>	<b>5</b>
<b>Infrastructure technique</b>	<b>6</b>
<b>Équipe de direction</b>	<b>6</b>
<b>Conseil de surveillance</b>	<b>7</b>
<b>Investisseurs de long terme</b>	<b>8</b>
<b>Questions fréquentes</b>	<b>9</b>
<b>Contact Presse</b>	<b>10</b>

---

*« Nous sommes partis d'une page blanche pour concevoir des services robustes et des produits simples dans le but d'aider les dirigeants de PME à se concentrer sur l'essentiel : le développement de leur entreprise à l'heure du numérique. »* Jean-Daniel Guyot, cofondateur et président du directoire de Memo Bank.

## Vision

Memo Bank est une banque fondée et financée par des entrepreneurs avec une ambition forte : créer la structure financière sur laquelle les petites et moyennes entreprises (PME) peuvent s'appuyer pour accélérer le développement de leur activité et faciliter leur transition numérique.

Trois années auront été nécessaires pour imaginer cette banque d'un genre nouveau : trois années pour créer de toute pièce un système informatique bancaire rapide, innovant et sécurisé ; trois années pour construire, avec les autorités bancaires, une relation de confiance débouchant sur l'agrément d'un nouvel établissement de crédit ; trois années pour rencontrer des centaines de chefs d'entreprise afin de mieux comprendre leurs attentes ; trois années enfin, pour rassembler autour du projet une équipe d'experts et de passionnés déterminés à créer une banque au service du développement des PME.

Parce qu'être une nouvelle banque ne signifie pas sacrifier l'humain au profit de la technologie, Memo Bank a choisi d'allier les deux. Grâce à une équipe de banquiers

expérimentés qui comprend la complexité des projets d'aujourd'hui, Memo Bank restaure le lien de proximité indispensable entre une banque et son client. Ses interfaces bancaires, modernes, intuitives et fiables apportent aux entreprises toute l'autonomie nécessaire pour piloter et développer leur activité.

## Marché des PME

Memo Bank accompagne en priorité les PME qui emploient entre 10 et 250 personnes et font entre 2 et 50 millions d'euros de chiffre d'affaires.

### Définition

Le marché des entreprises se décomposent généralement en trois grandes catégories<sup>1</sup> :

- Les **petites et moyennes entreprises (PME)**, au sens large, dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 millions d'euros et qui emploient moins de 250 salariés ;
- Les **entreprises de taille intermédiaire (ETI)**, dont le chiffre d'affaires est compris entre 50 millions et 1,5 milliard d'euros et qui emploient de 250 à 5 000 salariés ;
- Les **grandes entreprises (GE)**, dont le chiffre d'affaires est supérieur à 1,5 milliard d'euros et qui emploient plus de 5 000 salariés.

Les petites moyennes entreprises (PME) se décomposent elles-mêmes en deux sous-catégories :

- Les **microentreprises (MIC)**, parfois appelées très petites entreprises (TPE), dont le chiffre d'affaires est inférieur à 2 millions d'euros et qui emploient moins de 10 salariés. Pour les banques traditionnelles, ce segment correspond généralement au marché des « professionnels ». Il inclut à ce titre les indépendants.
- Les **petites et moyennes entreprises (PME)**, au sens strict, dont le chiffre d'affaires se situe entre 2 millions et 50 millions d'euros et qui emploient de 10 à 250 salariés. Pour les banques traditionnelles, ce segment correspond généralement au marché des « entreprises ». C'est à ce segment que s'adresse Memo Bank en priorité.

### Chiffres clés

Les petites et moyennes entreprises — celles de plus de 2 millions d'euros de chiffres d'affaires et de plus de 10 salariés — sont les véritables piliers de l'économie et de la croissance en France et en Europe : alors qu'elles ne comptent que pour 7 % des entreprises de l'Union Européenne (6 % en France), elles y représentent 37 % des emplois et 36 % de la valeur ajoutée<sup>2</sup> (respectivement 30 % et 24 % en France<sup>3</sup>).

Financées en majorité par les banques, un quart des PME européennes peinent cependant à financer leur transition numérique, même si elles considèrent ce sujet comme une priorité pour rester compétitives<sup>4</sup>. Alors que les banques traditionnelles ont davantage orienté leurs

---

<sup>1</sup>Source : [INSEE - Définition - Catégorie d'entreprise](#)

<sup>2</sup>Source : [Eurostat - Small and medium-sized enterprises — 2016](#)

<sup>3</sup>Source : [INSEE - Les entreprises en France - Décembre 2019](#)

<sup>4</sup>Source : [Bpifrance - Going Digital The Challenges Facing European SMEs - 2019](#)

offres vers les particuliers et les grandes entreprises au cours de la dernière décennie, plusieurs insatisfactions sont apparues du côté des PME : opacité des tarifs bancaires, lourdeurs administratives, mauvaise compréhension des nouveaux besoins numériques, etc. Memo Bank se positionne comme un partenaire privilégié des PME en croissance dans l'accompagnement et le financement de leur transition numérique.

## Les PME en France<sup>5</sup>

Catégorie	Nombre d'entreprises (2017)	Salariés en équivalent temps plein (2017)	Valeur ajoutée (2017)	Encours de crédit (2020) <sup>6</sup>	Nombre de banques par entreprise (2013) <sup>7</sup>
MIC	2 146 600 93,70 %	2,3 millions 18,61 %	176,0 milliards 16,54 %	312,6 milliards <sup>8</sup> 34,90 %	—
<b>PME</b>	<b>138 700</b> <b>6,05 %</b>	<b>3,6 millions</b> <b>29,62 %</b>	<b>252,5 milliards</b> <b>23,73 %</b>	<b>130,4 milliards</b> <b>14,56 %</b>	<b>2,5</b>
ETI	5 400 0,24 %	3,0 millions 24,93 %	86,0 milliards 26,87 %	293,0 milliards 32,71 %	—
GE	246 0,01 %	3,3 millions 26,84 %	349,7 milliards 32,86 %	159,8 milliards 17,84 %	—
Total	2 291 000 100,00 %	12,2 millions 100,00 %	1 064,2 milliards 100,0 %	895,8 milliards 100,00 %	—

## Les PME dans l'Union Européenne<sup>9</sup>

Catégorie	Nombre d'entreprises (2016)	Salariés en équivalent temps plein (2016)	Valeur ajoutée (2016)	Encours de crédit	Nombre de banques par entreprise
MIC	23 000 000 92,99 %	42,0 millions 29,49 %	1 460,0 milliards 20,40 %	—	—
<b>PME</b>	<b>1 688 037</b> <b>6,82 %</b>	<b>52,9 millions</b> <b>37,17 %</b>	<b>2 558,3 milliards</b> <b>35,75 %</b>	—	—
ETI + GE	46 485 0,19 %	47,5 millions 33,34 %	3 136,9 milliards 43,84 %	—	—
Total	24 734 522 100,00 %	142,4 millions 100,00 %	7 155,3 milliards 100,00 %	—	—

<sup>5</sup>Source : [INSEE - Les entreprises en France - Décembre 2019](#)

<sup>6</sup>Source : [Banque de France - Financement des entreprises - Mars 2020](#)

<sup>7</sup>Source : [Eton Consulting - Les dirigeants de moyennes entreprises et les services financiers - Juillet 2013](#)

<sup>8</sup>Source : [Banque de France - Financement des micro-entreprises - Mars 2020](#)

<sup>9</sup>Source : [Eurostat - Small and medium-sized enterprises — 2016](#)

## Dates clés

**19 avril 2017, création du futur établissement bancaire TrustBK** — Les trois co-fondateurs déposent les statuts de TrustBK SAS — le nom de code de Memo Bank. À ce stade, TrustBK n'est pas encore une vraie banque. L'entreprise doit d'abord monter et faire valider un dossier par les autorités bancaires.

**1 février 2018, envoi du dossier à l'ACPR** — Une première version d'un dossier de demande d'agrément d'établissement de crédit est déposée auprès de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR).

**13 mars 2018, première levée de fonds** — Le futur établissement bancaire réalise une première levée de fonds de 7 millions d'euros auprès de plusieurs entrepreneurs de renom et du fonds d'investissement Daphni. L'objectif : construire les fondations technologiques, opérationnelles et réglementaires de la future banque.

**1<sup>er</sup> juillet 2018, envoi du dossier à la Banque Centrale Européenne** — L'ACPR transmet le dossier de demande d'agrément de Memo Bank à la Banque Centrale Européenne (BCE), pour qu'elle l'examine à son tour. Pendant ce temps, le travail sur les fondations technologiques et réglementaires de Memo Bank bat son plein.

**3 juin 2020, feu vert de l'ACPR et de la Banque Centrale Européenne** — Après plusieurs mois d'étude, l'ACPR (France) et la BCE (Europe) valident le dossier de Memo Bank. C'est la première fois qu'une banque indépendante de tout établissement bancaire peut être lancée en France depuis 50 ans.

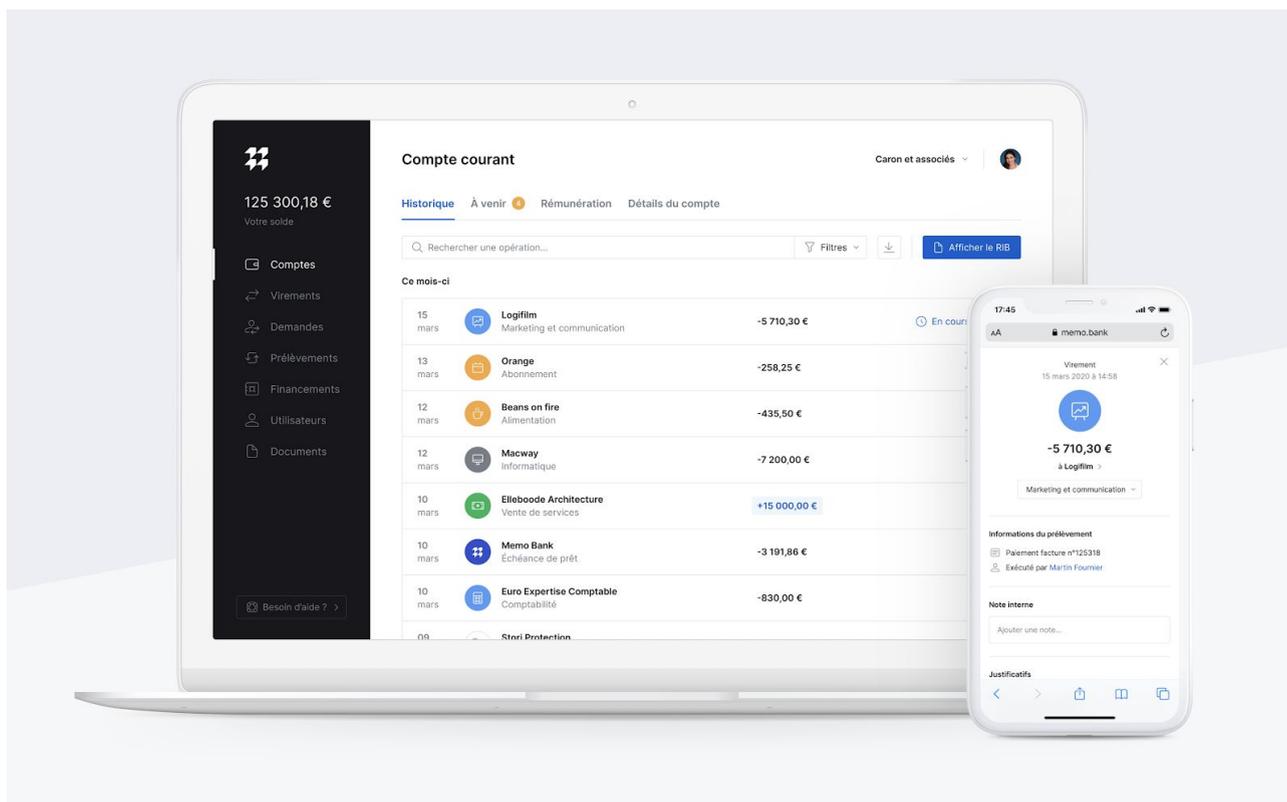
**5 juin 2020, deuxième levée de fonds** — Pour préparer son lancement, Memo Bank réalise une deuxième levée de fonds auprès de BlackFin Capital Partners, de Bpifrance, et de ses anciens actionnaires, pour un total de 20 millions d'euros. De nouveaux entrepreneurs apportent aussi leur soutien au projet.

**29 septembre 2020, lancement des opérations** — Memo Bank dévoile son offre et accueille ses premiers clients, en se concentrant sur l'Île-de-France et la région Lyonnaise. C'est la première fois qu'une banque indépendante de tout établissement bancaire est lancée en Europe.

## Offre bancaire

Memo Bank met à disposition de ses clients un :

1. Un compte courant moderne, rémunéré dès le premier euro, et sans commission de mouvement ;
2. Des crédits court ou moyen-long terme pour soutenir la croissance des PME, avec un octroi sous 7 jours et des taux compétitifs ;
3. Un chargé d'affaires expérimenté et outillé, capable de bien comprendre l'activité et les nouveaux besoins des PME.



*Le compte courant Memo Bank.*

## 1. Compte bancaire

**Un compte collaboratif et moderne** — Afin de dégager du temps aux dirigeants et à ses équipes, Memo Bank a conçu un compte courant collaboratif et intuitif. La gestion des opérations bancaires du quotidien, qu'elles concernent le dirigeant ou ses collaborateurs, a été entièrement repensée pour mieux répondre à leurs besoins. Par exemple, la recherche d'une transaction est instantanée et bénéficie d'un historique illimité d'opérations ; le versement des salaires ne prend que quelques clics grâce à une interface de virements groupés robuste et fonctionnelle ; enfin l'invitation d'un collaborateur se fait 100 % en ligne et permet de choisir précisément les permissions qui lui sont attribuées.

**Un compte courant rémunéré** — À ce compte moderne et intuitif, Memo Bank ajoute un avantage inédit : la rémunération du compte courant, dès le premier euro. Au 29/09/2020, cette rémunération évolue entre 0,15 % et 0,30 %, avec un plafond de 100 000 € à 200 000 € selon l'abonnement choisi.

**Un compte courant sans commission de mouvement** — Afin de proposer une offre tarifaire plus transparente et prévisible que les banques traditionnelles, Memo Bank ne facture aucune commission de mouvement à ses clients. Au lieu de s'appuyer sur le montant des mouvements, le prix des abonnements est calculé à partir du nombre de transactions et des fonctionnalités auxquels souscrit une entreprise.

Les abonnements de Memo Bank vont de 49 € à 399 € par mois par entreprise selon l'offre choisie.

## 2. Financements

**Un processus d'octroi rapide** — Memo Bank offre des solutions de financement à taux compétitifs en moins de 7 jours. L'entreprise a numérisé l'ensemble du parcours client et limité la demande de garanties afin de pouvoir accélérer le processus d'octroi ; cette opération prenant généralement plusieurs semaines au sein d'établissements traditionnels.

**Autorisation de découvert** — La banque propose des solutions de découvert court terme sans prise de garantie et adaptées aux besoins de chaque client afin de financer le cycle d'exploitation et pallier les besoins de trésorerie ponctuels ou cycliques.

**Crédit moyen-long terme** — Memo Bank finance tous les types de projets de développement des PME, qu'ils soient matériels ou immatériels, qu'ils concernent l'achat de matériel ou la transition numérique. Les durées de remboursement vont de 1 an à 7 ans et les montants de 20 000 € à 200 000 € (et jusqu'à 1 000 000 € si besoin).

## 3. Conseil

Memo Bank veut revaloriser le lien de proximité indispensable entre une banque et son client grâce à la mise à disposition d'une équipe de chargés d'affaires de terrain. Ces chargés d'affaires, expérimentés et bien outillés, accompagneront les entreprises dans leurs projets de croissance et transition numérique.

## Infrastructure bancaire, sécurité et gestion des données

Memo Bank souhaite redonner aux entreprises le pouvoir de mieux gérer leurs données. Elle a donc fait de la gestion de son infrastructure informatique et des données qui y sont stockées une des ses priorités.

**Une infrastructure informatique gérée en propre** — Memo Bank a réuni une équipe d'experts pour développer l'intégralité de son infrastructure bancaire (appelée *Core Banking System*). La nouvelle banque maîtrise ainsi parfaitement la façon dont les données de ses clients sont stockées, à quel endroit, qui y accède, et pour quelle raison. Son architecture technique est conçue avec des contraintes de résilience, de performance, et de sécurité très avancées.

**Un stockage des données chiffré sur le sol européen** — Toutes les données des clients sont stockées dans des environnements informatiques chiffrés, sur le sol européen. Les technologies de chiffrement utilisées sont les plus récentes du marché et sont mises à jour constamment grâce à une veille continue. Seul Memo Bank a accès aux clés de déchiffrement.

**Une source de données centralisée et mise à jour en temps réel** — Le stockage des données est entièrement centralisé et ne repose que sur l'infrastructure de Memo Bank uniquement. Il est inaltérable et bénéficie d'un historique illimité. Cette unique source de vérité est mise à jour en temps réel.

**Des échanges de données sécurisés** — Les navigateurs internet et les applications mobiles utilisés par les clients n'accèdent aux données du système que via une connexion sécurisée

et chiffrée. De la même manière, les différents composants du système qui manipulent des données n'échangent que par des connexions chiffrées. C'est ce qu'on appelle couramment le chiffrement de bout en bout.

**Des données anonymisées par défaut** — Memo Bank respecte le règlement général sur la protection des données (RGPD). Alors qu'un système bancaire traditionnel est susceptible de dupliquer les informations de ses clients à différents endroits dans son système, Memo Bank isole les données personnelles en un seul et unique lieu. Grâce à ce modèle très strict, les autres composants du système ne connaissent un client que par un identifiant unique anonyme, et ne stockent jamais ses informations personnelles.

## Équipe de direction

### **Jean-Daniel Guyot — Cofondateur et Président du Directoire**

Avant de co-fonder Memo Bank en 2017, Jean-Daniel Guyot a co-fondé Capitaine Train, un site de réservation de billets de train dont il était le président et qu'il a revendu à Trainline en 2016. Jean-Daniel Guyot préside le Directoire de Memo Bank.

### **Michel Galibert — Cofondateur et Directeur des opérations**

Michel Galibert a co-fondé Memo Bank en 2017. Avant cela, il a travaillé chez Google et Capitaine Train, où il a été en charge du marketing puis du produit, aux côtés de Jean-Daniel Guyot.

### **Ferdinand Brunet — Directeur financier**

Ferdinand a débuté sa carrière au sein de KPMG auprès des principales banques de la place française. Il a ensuite rejoint la banque ING où il a occupé pendant près de dix ans des fonctions de responsable et contrôleur financier. Il a aussi travaillé pour Ditto Bank.

### **Yves Bédué — Directeur du Risques du Contrôle et la Conformité**

Yves Bédué a supervisé le contrôle et les risques au sein de Socram Banque pendant 10 ans avant de rejoindre Memo Bank en 2018. Formé à l'analyse crédit au sein de BPCE, il a aussi travaillé pour Natixis et le Crédit Maritime. Yves Bédué est membre du Directoire de Memo Bank.

### **Christophe Juniet — Directeur technique**

Christophe Juniet a passé 5 ans au sein de l'ingénierie des marchés financiers du groupe Crédit Agricole Cheuvreux, avant de rejoindre Criteo en 2011, où il encadrait un département composé d'une centaine d'ingénieurs.

## Conseil de surveillance

### **Ronan Le Moal — Président du conseil de surveillance**

Ronan Le Moal a été directeur général du groupe Crédit Mutuel Arkéa pendant près de 12 ans. Avant cela, il était directeur technique et financier de Suravenir, la filiale

d'assurance-vie et de prévoyance du Crédit mutuel Arkéa, puis directeur général de la banque en ligne Fortuneo. Depuis 2020, il se consacre désormais à sa nouvelle vie d'entrepreneur.

#### **Valentine Baudouin Barbelivien — Vice-présidente du conseil de surveillance**

Valentine Baudouin Barbelivien est associée dans le *venture studio* Founders Future. Avocate spécialisée dans le droit bancaire, Valentine Baudouin Barbelivien a exercé chez Banco Santander, Citi et dans le cabinet d'avocats Kramer Levin.

#### **Quentin Boucly — Censeur du conseil de surveillance**

Quentin Boucly est responsable des fusions-acquisitions au sein de Bpifrance. Expert du financement, Quentin Boucly est membre du conseil d'administration de Siagi, Sogama Crédit Associatif et de l'Institut pour le Financement du Cinéma et des Industries Culturelles (IFCIC).

#### **Gilles Denoyel — Membre du conseil de surveillance**

Avant de prendre la présidence du conseil d'administration de Dexia, Gilles Denoyel a été directeur général délégué chez HSBC France (anciennement CCF) pendant 11 ans. Gilles Denoyel a débuté sa carrière dans l'administration publique au sein de l'Inspection générale des finances et à la direction du Trésor. Gilles Denoyel est également administrateur chez EDF.

#### **Jacques Veyrat — Membre du conseil de surveillance**

Jacques Veyrat est à la tête d'Impala, une société d'investissement qu'il a fondée en 2011. Très actif dans le secteur de l'énergie, Impala a notamment cédé Direct Energie à Total en juillet 2018 et est un investisseur important de Neoen, récemment introduite en bourse. Auparavant, Jacques Veyrat a été directeur général de Louis-Dreyfus Armateurs et président de Neuf Cegetel. Il est aussi président du conseil d'administration du groupe Fnac Darty.

#### **Paul Mizrahi — Membre du conseil de surveillance**

Avant de co-fonder BlackFin Capital Partners, Paul Mizrahi a créé les sociétés Fortuneo et ProCapital, devenues la banque en ligne Fortuneo après leurs rachats par le groupe Crédit Mutuel Arkéa en 2006. Précédemment Paul Mizrahi a exercé à la Société Générale et chez CommerzBank.

#### **Pierre-Éric Leibovici — Membre du conseil de surveillance**

Pierre-Éric Leibovici a co-fondé Daphni, un fonds d'investissement spécialisé dans les entreprises technologiques européennes. Il avait auparavant cofondé les fonds de capital-risque Orkos Capital et Robolution Capital.

#### **Clarisse Blandin — Membre du conseil de surveillance**

Clarisse Blandin est chargée d'investissement chez Bpifrance, la banque publique de financement française. Clarisse Blandin est spécialisée dans l'investissement des entreprises technologiques à forte croissance.

## Investisseurs de long terme

**Entrepreneurs** — Près de 60 entrepreneurs à succès ont participé au financement de Memo Bank depuis sa création, tous animés par le même désir : soutenir et accompagner les entreprises en croissance. Parmi eux, l'établissement compte notamment Alexandre Lebrun (Nuance, Wit.ai, Nabla), Alexis Bonillo (Zenly), Antoine Martin (Zenly), Didier Le Menestrel (La Financière de l'Échiquier), Eduardo Ronzano (KelDoc), Edward Lando (Misfits Market, Conduit), Franck Le Ouay (Criteo, Lifen), Grégory Pascal (Sensiolabs), Jacques Veyrat (Impala), Jacques-Antoine Granjon (veepee), Marc Simoncini (Meetic, Angell), Michaël Benabou (veepee), Nicolas Steegmann (Stupeflix), Oleg Tscheltzoff (Fotolia), Othmane Bouhlal (Kapten), Paulin Dementhon (Drivy), Pierre Valade (Sunrise, Jumbo), Rachel Delacour (Zendesk, Sweep.net), Sarah Meyohas (Artiste), Thibaud Elzière (Fotolia, eFounders), Thierry Petit (Showroomprivé), Xavier Niel (Iliad), Yan Hascoët (Kapten).

**Founders Future** — Lancé en 2018, [Founders Future](#) est le premier *venture studio* français créé par l'entrepreneur Marc Ménasé. Présent au capital de start-up prometteuses en France et en Europe, Founders Future investit dans des projets à impact qui transforment la société et participent à l'évolution des usages dans les secteurs de la banque et de l'assurance ; du travail ; du bien-être et de la santé ; de l'alimentaire ; et de la vente au détail. Founders Future propose aux entrepreneurs d'allier capital humain et capital financier à travers un financement en amorçage et un accompagnement opérationnel à travers son studio.

**Daphni** — [Daphni](#) est une société de capital-innovation qui investit dans des start-up numériques européennes ayant une ambition internationale et qui développent de nouveaux usages notamment dans le domaine de l'innovation positive (« Tech for Good »). Lancé en juin 2016, son premier fonds a notamment investi dans Agricool, Backmarket et Swile.

**BlackFin Capital Partners** — [BlackFin](#) est un fonds d'investissement européen créé par les fondateurs de Fortuneo et spécialisé dans les services financiers. BlackFin a investi dans plus d'une trentaine d'entreprises du secteur depuis 2010, à partir de ses stratégies d'investissements buy-out (fonds 1 de 220 M€ levés en 2011, fonds 2 de 400 M€ levés en 2016, fonds 3 de 985 M€ levés en 2019) et venture (fonds 1 de 180 M€ levés en 2018).

**Bpifrance** — Les investissements en fonds propres de [Bpifrance](#) sont opérés par Bpifrance Investissement. Bpifrance peut financer les entreprises à chaque étape de leur développement en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation, à l'international et dans leur activité export. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs peuvent bénéficier d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

## Questions fréquentes

### Pourquoi Memo Bank ?

Nous avons choisi un nom facile à écrire et à prononcer en France et en Europe et qui reflète notre vision de ce que devrait être une banque au XXI<sup>e</sup> siècle. Un établissement qui se souvient de ses clients, de leur histoire et de leur activité économique. Un établissement qui les aide à se souvenir de l'ensemble de leurs données qu'elles soient financières ou extra-financières.

### Quel est votre modèle économique ?

Notre modèle économique repose principalement sur :

1. Les intérêts perçus sur les crédits accordés à nos clients, déduction faite des intérêts versés à ces mêmes clients sur leurs dépôts rémunérés ;
2. Les frais d'abonnement liés à l'utilisation du compte courant et des moyens de paiement associés.

### Considérez-vous être une fintech, banque ou néo-banque ?

Nous sommes un établissement de crédit régulé par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et la Banque Centrale Européenne. À ce titre nous sommes une banque de plein exercice et ne nous considérons pas comme :

- Une start-up : bien que nous attachions beaucoup d'importance à plusieurs valeurs de la culture start-up, nous estimons que notre entreprise s'inscrit avant tout dans le secteur bancaire. Les règles et les contraintes auxquelles nous devons nous conformer sont sans commune mesure avec celles que doit gérer une start-up, même lorsqu'elle s'introduit en bourse.
- Une fintech : même si nous aimons l'idée d'union entre finance et technologie que le mot véhicule, les fintechs sont généralement considérées comme une catégorie de start-ups (cf. point précédent).
- Une néo-banque : stricto sensu le mot décrit parfaitement notre entreprise (une « nouvelle banque »). Mais il définit généralement des établissements de paiement qui n'ont pas l'autorisation réglementaire d'utiliser le mot « banque » et qui ont donc cherché un terme qui s'en approchait.
- Une banque en ligne : même si l'ensemble de nos services sont accessibles à distance, nous ne nous classons pas dans cette catégorie dans la mesure où, chez nous, la relation client repose également sur des rencontres physiques avec nos chargés d'affaires.

Nous estimons donc que les expressions (nouvelle) banque, (nouvel) établissement bancaire ou (nouvel) établissement de crédit décrivent mieux notre entreprise.

## Les dépôts des clients seront-ils garantis ?

Comme tous les établissements de crédit, Memo Bank cotise au Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) qui est chargé d'indemniser les déposants en cas de crise du système. L'argent déposé chez Memo Bank est donc assuré par le FGDR, à hauteur de 100 000 € pour chaque client.

## Prévoyez-vous d'ouvrir un réseau d'agences ou de centre d'affaires ?

Nous prévoyons d'ouvrir dans les principales métropoles françaises et européennes des centres d'affaires où nous pourrions accueillir les clients qui souhaiteraient nous rencontrer. Nous n'avons pas pour autant vocation à ouvrir un réseau d'agences avec pignon sur rue dans chaque ville de France. Pour le moment, nous sommes présents à Paris et Lyon.

Des informations complémentaires sont disponibles sur notre [site d'aide](#).

**Contact Presse** : Memo Bank - [presse@memo.bank](mailto:presse@memo.bank)